

Réunion du Conseil d'Administration

Réunion organisée par	DSRC ONCOPL
Date de la réunion	13 novembre 2025
Diffusion	Membres du Conseil d'Administration
Date diffusion	21/11/2025

Total = 26 (membres présents : 15/ membres représentés (R) : 11)

Nom	Prénom	Collège	Structure
AUBIN	Élise	1	3C Vendée
BERGEROT	Philippe	7	Ligue contre le cancer – CD 44
BOUDAUD	Béatrice	2	Clinique du pré
BOURBOULOUX (R)	Emmanuelle	3	ICO Nantes
BROSSON	Jean-Luc	2	Polyclinique du Maine
CALMEL (R)	Caroline	2	CH Cote de Lumière
CAMPONE	Mario	1	Institut de Cancérologie de l'Ouest
CHARPENTIER	Adeline	2	Clinique Victor Hugo
CLAIR (R)	Emeric	2	Clinique mutualiste de l'Estuaire
DE BEAUCHAMP (R)	Hubert	2	CH Laval
GASTINNE	Thomas	1	3C CHU Nantes
GIBAUD	Frédéric	2	CHU Nantes
GORDE GROSJEAN (R)	Stéphanie	3	CHU Angers
GUILLEMINOT	Alain	4	URPS Pharmaciens des Pays de la Loire
JUND	Caroline	2	Clinique de l'Anjou
LIGEZA POISSON (R)	Catherine	1	Clinique Mutualiste de l'Estuaire
MASSUYEAU	Charlotte	2	CHD Vendée
MOLINIE	Florence	6	EPIC-PL
PAILLOCHER (R)	Nicolas	5	Pôle de consultation Tassigny
PAILLOU	Véronique	2	Clinique Saint Charles
RABAUD (R)	Karen	5	L'hôpital privé du Confluent
ROBIN (R)	Thomas	3	Hôpital Saint Jacques
SAINQUAIN-RIGOLLE (R)	Guillaume	2	CHU Angers
URBAN	Thierry	1	CHU Angers
VERGER (R)	Mathieu	2	L'hôpital privé du Confluent
VILLARD	Maëlle	1	3C CCS

Membres invités		
Nom	Prénom	Structure
BOULIGAND	Annaïg	CARA CHU Nantes
MAISONNEUVE	Hervé	CHD Vendée

ONCOPL

Plateau des écoles – 50 route de Saint-Sébastien – 44 093 Nantes Cedex 1

Téléphone : 02 40 84 75 95

oncopl.fr

DSRC ONCOPL		
Nom	Prénom	Fonction
AIGLE LEMONNIER	Mélody	Assistante de projet
EMPEREUR	Fabienne	Médecin coordonnateur et Directrice
QUENNEHEN	Caroline	Chargée de mission

Ordre du jour

1. Validation dans le cadre de la réforme des autorisations:
 - Processus d'évolution des conventions 3C
 - Mise en place des conventions RCP
2. Mouvements AG

Déroulement de la séance / Relevé de décisions

1. Renouvellement des conventions 3C suite à la publication du référentiel INCa

Le Dr Empereur rappelle le contexte de cette évolution et présente le processus de convention 3C.

Il y a 33 établissements autorisés à la cancérologie en Pays de la Loire.

Chacun d'entre eux a signé une convention d'adhésion à un des 9 3C de la région.

En 2026, ces conventions seront renouvelées pour correspondre aux exigences du référentiel 3C publié par l'INCa ainsi qu'à la réforme des autorisations.

Elles seront co-signées entre les différents établissements adhérents à un 3C et, le cas échéant, les établissements partenaires si toutes les autorisations ne seront pas représentées par les EA du même 3C.

Le DSRC ONCOPL prépare la trame de la convention et la transmettra pré-remplie à chaque 3C au mois de mars 2026. Elles seront à retourner à ONCOPL, dûment complétées et signées, en amont de l'Assemblée Générale du mois de mai 2026.

Le processus de convention 3C présenté est validé à l'unanimité des membres du CA présents et représentés.

2. Mise en place des conventions RCP dans le cadre de la réforme des autorisations et du référentiel INCa

Le Dr Empereur rappelle le contexte (réforme des autorisations, référentiel RCP de l'INCa et projet RCP' EVAL mené par les DSRC ONCOPL) et les évolutions qui en découlent.

2.1. Nouvelle typologie des RCP

Le Dr Empereur en présente les définitions des grands types de RCP et les mentions d'établissements auxquelles elles correspondent :

- RCP standard (mention A)
- RCP de recours chirurgical complexe (mention B)

ONCOPL

Plateau des écoles – 50 route de Saint-Sébastien – 44 093 Nantes Cedex 1

Téléphone : 02 40 84 75 95

oncopl.fr

- RCP cancers rares
- RCP pédiatrique interrégional (mention C)

2.2. Nouveaux quorums

Les quorums ont également évolué, requérant la présence de plus de spécialités médicales qu'auparavant lors des RCP de recours.

2.3. Convention de RCP

Il est obligatoire de disposer d'une convention de RCP, par RCP.

Afin de faciliter la mise en place de ces conventions et le suivi des modifications de RCP, le DSRC ONCOPL, en lien avec les membres du groupe de travail RCP'EVAL, fait les propositions suivantes :

- Mise en place d'une convention de délégation du portage des RCP au 3C par les établissements membres et partenaires du 3C
- Évolution de l'annuaire des RCP, avec un reclassement des RCP ONCOPL et une évolution des RCP selon la nouvelle typologie et les autorisations données par l'ARS
- Évolution du DCC, en lien avec l'évolution de l'annuaire des RCP, qui sera mise en production en février 2026.

Pour ce faire, ONCOPL a travaillé à de la documentation pour guider les 3C et les responsables RCP à s'approprier ces évolutions :

- Création de 2 documents socles : Convention générique RCP type et Fiche d'identification de RCP
- Organisation d'un webinaire à destination des 3C, des responsables RCP et des membres de l'AG ONCOPL (dont font notamment partie les 33 AE de la région)
- Rédaction et création de 3 documents pratiques : « Guide pratique de bon fonctionnement de la RCP », « Bonne pratique de la RCP en 10 points ! » et « Comment déclarer une RCP ? »

Et propose de mettre en œuvre l'évolution des RCP ainsi :

- Le DSRC ONCOPL prépare et envoie les fiches pré-remplies d'identification des RCP (selon l'annuaire actuel) aux responsables des 3C porteurs de ces RCP d'ici mi-novembre
- Les 3C relisent puis valident et/ou modifient ces fiches avant de les retourner signées à ONCOPL avant mi-janvier 2026
- ONCOPL vérifie et valide les fiches à réception et met l'annuaire des RCP à jour début février, afin d'être au propre pour la livraison de l'évolution du DCC prévue le 11 février 2026.

Le processus d'évolution de l'annuaire des RCP qui vient d'être présenté est validé à l'unanimité des membres du CA présents et représentés.

3. Mouvements au sein des membres de l'Assemblée Générale

Le Dr Empereur présente les évolutions majeures au sein des membres de l'AG depuis la dernière réunion :

Le Dr Thomas GASTINNE, responsable du 3C CHU de Nantes, a intégré le collège des 3C.

Le Dr Élise AUBIN intègre également de collège 1 en tant que responsable du 3C Vendée, en remplacement du Dr Hervé MAISONNEUVE qui part en retraite à la fin de l'année.

ONCOPL

Plateau des écoles – 50 route de Saint-Sébastien – 44 093 Nantes Cedex 1

Téléphone : 02 40 84 75 95

oncopl.fr

Le 3C de la Sarthe est désormais représenté par le Dr Benoit SEUWIN (responsable) et le Dr Sophie ROCHE (co-responsable).

À l'inverse, le Dr Marie-Aude COULON n'étant plus la responsable du 3C Laval, elle n'est plus membre de l'Assemblée Générale. À l'heure actuelle, ONCOPL n'a pas connaissance de la désignation d'un nouveau responsable 3C.

Dans le collège des établissements autorisés, les représentants de Santé Atlantique, de l'Hôpital Privé du Confluent, de la Clinique Brétéché, de la Polyclinique du Parc, du CH Laval et du CH du Mans ont également changés.

Au sein du collège des partenaires, le Dr Stéphanie GORDE GROSJEAN représente désormais l'oncopédiatrie. Le SMR de la Chimotais a, à sa demande, adhéré à ONCOPL et est représenté par le Dr Mouhin JOMAA.

La FNEHAD est désormais représentée par Mme Alexandra MOREAU, la FEHAP par Mme Sylvie VIOLA et l'HAD Mauges Bocage Choletais par Mme Sybille CHARRIER-OUVRARD.

Pas de changement au sein des collèges 4 et 5.

Dans le collège 6, regroupant les partenaires de santé publique, le CRCDC est désormais représenté par le Dr Karine BERQUET.

Enfin, concernant le collège des représentants des usagers, le Dr Philippe BERGEROT est le représentant du département 53 au sein de la Ligue contre le cancer et Mme Marie-Christine LARIVE représente le département 44 au sein de l'association France Assos Santé.

La composition complète des membres de l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet d'ONCOPL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

Documents joints

Diaporama présenté en séance

Documents présentés en séance :

- Convention Générique de l'organisation des RCP par les 3C
- Fiche d'identification de RCP